



PAROISSE de TRESSANGE-LUDELANGE-BURE



LA VIE RELIGIEUSE - RÔLE du Curé (avant la Révolution)

(extraits tirés du Canton du Fer)

Il n'existe aucun renseignement sur la vie paroissiale au Moyen-Age. Il faudra attendre le XVI^e siècle, et surtout les siècles suivants pour connaître plus en détail la vie de nos paroisses.

Ludelage était indépendant au XVI^e siècle et ne fit partie que plus tard de la paroisse de Tressange. Bure dut appartenir à la paroisse d' Ottange avant d'être englobé dans celle de Tressange. (Le curé d'Ottange touchait un sixième des dîmes de Bure).

Le rôle principal du curé était de veiller sur les âmes de ses paroissiens. Cette «charge d'âmes» tenait une place prépondérante et la vie du village tout entier se déroulait au rythme des différentes célébrations religieuses. Au cours de la messe paroissiale, l'instant « crucial » était le sermon par lequel le curé exhortait ses « ouailles » à rester dans le droit chemin.

Outre son rôle purement « ecclésiastique », le curé d'une paroisse était chargé de ce qu'on appellerait aujourd'hui « l'état civil ». En effet, jusqu'à la Révolution, il était le seul dans le village, à rédiger et conserver les actes de naissance, mariage et décès. Sans le zèle des curés, qui dès le début du XVII^e siècle, consignèrent ainsi fidèlement les variations de population, la vie de tous les jours dans nos villages, sous l'Ancien Régime, aurait été pratiquement inconnue.

Le curé étant bien souvent une des rares personnes du village qui savait lire et écrire, il s'est vu chargé pendant longtemps, de l'instruction des enfants. Plus tard, lorsque le « *ludimagister* » ou le « *régent d'échole* » firent leur apparition, c'est encore le curé qui les désignait. Les fonctions de ce maître d'école étaient souvent indissociables de celles du « marguillier », sorte de bedeau. Il devait, en effet, prendre soin des vêtements ecclésiastiques et de la sacristie ; fréquemment, il servait la messe, chantait les cantiques et sonnait les cloches. Bien après la Révolution, l'instituteur continuera à assumer cette charge: « *sonner matin midi et soir... entretenir l'horloge de la paroisse blanchir le linge de l'église et l'entretenir le plus propre possible* ».

Le curé s'occupait également de l'élection d'un autre personnage important au sein du village : la « matrone » (sage-femme) ; c'était l'assemblée des femmes de la paroisse qui élisait cette dernière, « par voie de suffrage », sous la surveillance du curé. La sage-femme ainsi nommée était « examinée par le curé » pour s'assurer qu'elle était capable de remplir ces fonctions ; un chirurgien « *instruisait également des points les plus importants des devoirs de cet état* ». Mais le point le plus important était le serment que la sage-femme devait prêter au curé, en présence de tous les paroissiens ; en effet, elle devait souvent administrer elle-même le sacrement du baptême au nouveau-né. Chaque paroisse devait avoir son « *obstetrix jurata* » (sage-femme assermentée), qui officiait lors des accouchements « légaux ».

L'Eglise était omniprésente dans la vie du village. En 1732, une ordonnance ducale prescrivit que tous les sujets « *attaqués de maladie, ne périssent et ne meurent sans être pourvus des secours du sacrement de pénitence* ». Tous les malades étaient dans l'obligation de faire appeler le curé « *dans le troisième jour de maladie* » et les contrevenants risquaient de lourdes amendes, retombant sur leur famille.

Certains rappels à l'ordre s'adressaient aux curés eux-mêmes. En 1767, l'archevêque de Trèves avait défendu à tout ecclésiastique de « *fréquenter les cabarets publiques, à moins que soit en voyage* ». En effet, de nombreux prêtres ne semblent pas avoir vécu aussi sainement que l'aurait voulu leur sacerdoce. En 1755, à Russange, une visite canonique note un « *pastor ebriosus* » (un prêtre ivrogne) et dans bien des villages, le célibat des prêtres n'était que théorie. A Boulange, le prêtre « *fréquentait* » (conversatur) une femme mariée de Bassompierre. A Aumetz, « *une femme suspecte* » accompagnait le curé en public (ad forum). A Russange, le curé, non content d'être qualifié d'ivrogne, fréquentait lui aussi une de ses paroissiennes.

La majeure partie de nos villages dépendra, sous l'Ancien Régime de l'évêché de Trèves et de l'archiprêtré de Luxembourg. La Révolution mit fin à cet état de choses et regroupa tous nos villages dans l'actuel diocèse de Metz. L'année 1871 verra la création d'un archiprêtré à Aumetz.

N.B. : certains passages en italique sont écrits en vieux français et recopiés sans modification.

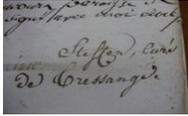
liste des prêtres ou desservants de la paroisse de TRESSANGE depuis 1670

(recherches effectuées auprès des archives départementales de St-Julien les Metz)

ANNEES	NOM et prénom	Observations
1670 à 1692	CLEMENT Dominique de Labry	<p>Il se fit restituer le sixième de la dîme, auquel il avait droit, depuis son entrée dans la cure de Tressange et ses annexes en 1670. Jugement rendu le 11.03.1676. Le seigneur de Bassompierre Godfroy de BEAUVILLER fut condamné à rembourser le solde arriéré.</p> <p>Inhumé le 20.02.1694 dans le chœur de l'Eglise.</p> <p>-----</p> <p>(1678/1679) signature de MUSSET Jean, Curé de Tressange dans les registres. Remplaçant sans doute ?</p>
1692 à 1711	MICHELIN Nicolas-Joseph	<p>Entré en cette cure en 1692 venant de Boulange.</p> <p>Décédé le 16.01.1711.</p> <p>Il avait de nombreux frères et sœurs, dont un frère Jean-Baptiste, curé d'Audun-le-Roman. Par testament, (en 1711), il lègue les revenus de sa métairie pour fonder à la Chapelle de Bassompierre, un Autel Bénéficial, c'est-à-dire un culte permanent rémunéré.(installation d'un vicaire). Les « Bassompierrois » avaient des difficultés à se rendre à Tressange pour y faire leurs pratiques religieuses. Mais les curés successifs de Tressange seront réticents, ne tenant pas à augmenter leurs charges qu'ils disaient déjà trop lourdes. Cependant, les règlements en cours obligèrent la cure de Tressange d'assurer le culte à Bassompierre en raison des dîmes qu'elle y percevait.</p> <p>(voir ci-dessous : Curé ERAT Charles).</p> <p>* (Existence de quelques ermites : HUARD François de la paroisse de St Supplet, né le 28.02.1644, décédé le 21.09.1722 à Tressange et inhumé dans la chapelle).</p>
1711 à 1744	HUART François-Jacques	<p>Venant de Thionville. A entrepris la construction de l'Eglise actuelle sur l'ancienne fondation. 1^{ère} pierre le 23.04.1722 - bénédiction le 23.06.1723. Ce curé avait fait des difficultés pour délier les cordons de sa bourse : un arrêt du parlement de Nancy le condamna à payer deux milles livres pour la construction du chœur qui lui incombait.</p> <p>Décédé le 26.06.1744 et inhumé près du maître-autel de l'Eglise.</p>
1744 à 1745	DOM LAURENT Servais	<p>Moine attribué par les prieurs de l'ordre de Citeaux de l'Abbaye de Villers Bettnach, en récupération de leur bien vendu en 1572 au Seigneur de Bassompierre.</p>

1745 à 1764	HAINS Claude Grégoire	Curé d'Audun-le-Roman, il fit opposition à la décision de la nomination du moine. Il demanda à l'évêché de Trèves que la cure lui revienne, afin que celle-ci reste entre les mains des curés et non aux moines. Un arrêt de Stanislas, duc de Lorraine, ordonna que Grégoire HAINS, soit mis en possession de la cure de Tressange, l'autorisant même à fracturer les portes du presbytère et celles de l'Eglise si nécessaire. Autorisation utile, car Dom LAURENT avait pris la fuite en emportant les clés et différentes pièces importantes du dossier, obligeant le curé HAINS à faire fracturer les portes. Il prit possession de la cure le 26.01 1745. Décédé le 17.02.1764
1764	MOURAUX P. - CHOLLOT GEOFFROY	Prêtres remplaçants suite au décès du précédent
1764 à 1770	GEOFFROY Charles	Curé desservant
1770 à 1791	ERAT Charles-Christophe	Nommé le 14.10.1770 .. Réquisition de justice à l'adresse du Curé pour qu'il assure les charges à Bassompierre (dépendant de Tressange).Longue procédure pour la nomination d'un vicaire. (voir chapitre MICHELIN Nicolas) . Décret du 17Février 1778 du Tribunal ecclésiastique de Trèves ordonnant l'établissement d'un vicaire à Basompierre, résidant dans une maison que devra lui octroyer la cure de Tressange. Un registre fut établi en 1779, conservé en la Mairie de Boulange, stipulant en marge, que Bassompierre -St Mange n'était pas une paroisse, mais une annexe de la Cure de Tressange (signé ERAT, curé de Tressange). Dernier office le 22.04.1791 . Expulsé, il quitte le territoire après avoir refusé de prêter le serment impie (civique).
1791 (Mai/Juin)	MAIRE Jean-François (orthographié quelquefois MER)	Prêtre jureur désigné. Le district de Longwy avait déclaré la cure vacante. Nommé Officier Public par une délibération de Mai/Juin 1791. En Moselle, les prêtres se cachent et font un culte clandestin. On pourchasse tout ce qui peut rappeler le Christianisme et, dans l'état-civil, on tente de faire disparaître les prénoms de Saint.
1792 Proclamation de la République (le 22 Septembre 1792) - An I	MAIRE Jean-François	Période de la Terreur Religieuse. fin de la royauté le 10 Août 1792. Bouleversements et émeutes ça et là (habitants favorables à leur prêtre réfractaire). Le Curé MAIRE doit abandonner sa cure en Septembre 1792. Arrêté le 7 Janvier 1793, il mourra sans doute en émigration.

1792 (Sept.)	ERAT Charles-Christophe	Il écrira dans son registre paroissial : « Ici commence le rétablissement de l'ordre ; il y a 17 mois que d'après le serment impie, j'ai été expulsé de ma cure et remplacé par un intrus, mais la fuite de cet intrus... me met dans le cas de reprendre mes fonctions. » (A noter qu'en Août 1792 les troupes de l'armée austro-prussienne pénétrèrent sur le territoire français).
1793	ERAT Charles-Christophe	Le 7 janvier 1793 le citoyen commandant de la gendarmerie de Longwy est requis de faire arrêter, parmi d'autres, le curé ERAT de Tressange. Mais celui-ci avait émigré volontairement, comme beaucoup d'autres, avant d'y être contraint. Le curé ERAT serait mort en émigration. <u>Pour Mémoire</u> : exécution de Louis XVI le 21 Janvier 1793.
1794	FANNARD François	Ex-cordelier, administrateur sans doute provisoire, de la cure de Tressange, paya de sa vie, exécuté à Briey, en Floréal An II, (6 Mai 1794) pour « propos et manœuvres contre- révolutionnaires ».
1794/1795	Eglises fermées et interdites au culte. Administrateur membre du Conseil Général de la commune pour dresser les actes d'état-civil : J.B. BALLIEUX, Officier public. Egalement : François LARUE, Pierre CHENOT, Joseph LAURENT	An III de la République (1794) les biens de la fabrique de Tressange furent aliénés. On encourage des prêtres à se marier. Vote de la constitution de l'an III. et réunion du Directoire 2 Novembre 1795. Difficultés au sujet du clergé.
1796 à 1803	ANDRE Joseph	Prieur du mont Ste Hélène, prêtre administrateur à compter du 28.02.1796, demeurant à Ludelage. Histoire locale : Le 14 Mars 1796, la cloche de l'Eglise paroissiale de Tressange a été montée par les soins de Jean- Pierre MOURAUX, Agent de la commune. An V coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes (4 Septembre 1797) : Religion à nouveau persécutée, sonneries de cloches interdites, la soutane également. Certains prêtres durent reprendre le chemin de l'exil, d'autres furent déportés en Guyane. Après plusieurs années de souffrance, le traité de CAMPOFORMIO, le 18 Octobre 1797 concluait la paix entre la France et l'Autriche . <u>P.M.</u> : Le 9 Novembre 1799 (18 Brumaire), Coup d'état de BONAPARTE. Début du Consulat.
1803 à 1821	BERTHELEMY Jean-François	Curé desservant. Décédé le 02.01.1821 à Tressange
1822 à Mai 1828	HURLAUX V.	Vicaire en 1821 après le décès de son prédécesseur, nommé Curé en 1822.

Juin 1828 à 1834	STEFFEN 	Curé desservant. Signature dans les registres de catholicité de la paroisse.
1835	BARTHELEMY François	Curé desservant. « « « « «
1.11.1835 à 1875	NICLOUX Auguste Nicolas	Curé desservant. Décédé à Havange (pas de date). <i>Bénédiction du nouveau cimetière le 28.04.1870</i> <i>Bénédiction de la cloche de BURE le 12.06.1870</i> <i>(l'ancienne cloche datait de 1453)</i> P.S. : 1871 création d'un archiprêtré à AUMETZ Annexion Alsace Moselle à l'Empire d'Allemagne.
1.10.1875 à 1877	PIERRET Jean Dominique	Curé desservant.
15.03.1877 à 1910	VANNIERE Louis Charles	Curé desservant. * à la fin du XVIII ^e siècle, il y a un vicaire chez le curé : L. BARBIER 1908 à 1910 <i>Bénédiction du chemin de croix de l'Eglise de Tressange le 21.03.1892 (sujets en relief et croix).</i> <i>Bénédiction d'une partie ajoutée du cimetière, le 3.12.1899.</i> Décédé à Tressange le 29 Avril 1910 et inhumé dans le cimetière de Tressange. P.S. :Loi dite de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9.12.1905.
1.10.1910 à 1918	RABAS Alphonse	Curé desservant (déclaration guerre 1.08.1914) armistice signé le 11.11.1918).
1.06.1918 à 1923	MONNARD G.	Curé desservant.
01.09.1923 au 01.09.1931	MARX Georges	Curé desservant. Le 15.2.1925, baptême de deux nouvelles cloches de L'Eglise de Tressange.
01.09.1931 au 15.09.1937	FEY Arthur	Curé desservant.
15.09.1937 au 25.10.1942	MULLER Guillaume	Curé desservant (guerre éclatée le 01.09.1939 Armistice le 08.05.1945)
25.10.1942 22.11.1942	PIERRON Raymond	Curé Administrateur de Boulange pour Tressange
22.11.1942 au 15.09.1946	GAILLOT Victor	Curé desservant pour Tressange-Havange.

15.09.1946 au 15.10.1959	GAILLOT Victor	Curé desservant pour Tressange-Bure.
15.10.1959 au 19.09.1965	WEYLAND Adolphe	Curé desservant précédemment vicaire à Talange.
19.09.1965 au 12.10.1969	CAUTY Charles	Curé desservant venant de Saint-Agnan. Décédé le 28 Août 2017 à METZ (93 ans)
12.10.1969 au 24.08.1985 25.08.1985 01.09.1986	GERROLDT René SAUDER Joseph GIOVANETTI René	Curé desservant. Décédé le 24.08.1985 - inhumé à Tressange, le 26.08.1985. Archiprêtre d'Aumetz, curé desservant de Tressange Curé de Boulange, desservant de Tressange - Bure
01.09.1986 01.09.1996	SIBOLD Roger	Curé desservant Décédé le 11 Février 2011 à METZ (89 ans)
01.09.1996 01.09.2000	CLEMENT Oswald DEJAK Antoine	Curé desservant. Prêtre retraité, officiant dans la paroisse de TRESSANGE
01.09.2000 01.09.2003	POIRE Jean	Curé desservant. Décédé <u>P.S.</u> : En 2001/2002 les 649 paroisses du Diocèse ont été regroupées en 138 communautés de paroisses prises en charge par un ou plusieurs prêtres et une équipe d'animation pastorale
01.09.2003 31.08.2014	BELVOIX Gérard DEJAK Antoine <i>Pour mémoire : Septembre 2010 50 ans de sacerdoce de Richard WENNER, prêtre retraité d'AUDUN-le-TICHE qui a apporté une aide précieuse de remplacement dans notre paroisse.</i>	Ex-archiprêtre d'Aumetz, curé desservant les Communautés de Paroisses Ste Barbe du Pays-Haut (Tressange- Aumetz- Havange- Boulange). Prêtre retraité officiant dans la paroisse de TRESSANGE. Décédé le 27 Novembre 2009 à AUMETZ

MISES A JOUR SUCCESSIVES :

01.09.2013 31.08.2017	KAMM Stéphane	Curé desservant (déjà en poste à AUDUN-le-TICHE depuis 2013). Venant de REDING (Mlle) 11 paroisses au total. Nouvelle dénomination : Communauté de paroisses N.D. des Peuples du Pays-Haut Mosellan.
01.09.2014 31.08.2016	GIARDINELLI Johann - Vicaire...	Vicaire nommé pour 3 ans. Venant de YUTZ
01.09.2016 Janvier 2017	GRAEFFLY Arnould	
01.09.2016 31.08.2019	JACOBI Emmanuel	Prêtre coopérateur
01.09.2017 23.08.2020	MIN Thierry	Venant de MARLY (Mlle) Décès le 23/08/2020
01.09.2019	ILBOUDO Samuel	Venant du BURKINA FASSO

**Mise à jour le 01.09.2020
par Monique AVELINE
Secrétaire du Conseil de Fabrique**

